



Obtenir un visa consulat de France en Turquie

Par **Domikaya**, le **20/08/2018** à **12:39**

Bonjour je suis de nationalité française mariée depuis le 25.08.2012 mariée à un Turc qui est en situation irrégulière nous avons déposé une demande de carte de séjour nous avons eu des reçus avec droit au travail, mon mari a eu un CDI il a travaillé plusieurs mois après la préfecture n'a plus renouveler son recépissé réclamant une entrée régulière nous sommes partis en Turquie et avons déposé une demande de visa qui nous a été refusé sous motif mariage blanc ce n'est pas le cas cela ce passe en mai 2017 depuis mon mari est en Turquie, il a refait une demande de visa retour en vain sans motif, aidez moi, merci d'avance.

Par **amajuris**, le **20/08/2018** à **13:14**

bonjour, ainsi le consulat a refusé un visa à votre mari au motif qu'il s'agissait d'un mariage blanc, c'est que le consulat avait des éléments justifiant cette position. avez-vous une grande différence d'âge ? il existe une commission permettant les recours contre les refus de visa. voir ce lien : <https://www.village-justice.com/articles/recours-refus-devisa,25761.html> vous pouvez vous faire aider par un avocat spécialisé en droit des étrangers. salutations

Par **Domikaya**, le **20/08/2018** à **14:02**

Merci pour votre réponse nous avons 3 ans de différence ce n'est pas un mariage blanc,

de plus nous sommes passés au tribunal de Lyon qui ordonne au préfet de revoir son dossier et de lui délivrer dans l'attente un récépissé le problème c'est que mon mari est en Turquie il a rendez-vous en préfecture le 27.08.2018 que faire. Merci de votre réponse.

Par **Domikaya**, le **20/08/2018 à 15:12**

Amatjurus êtes-vous là, pouvez-vous me répondre, nous avons également fait un recours auprès du tribunal administratif de Nantes le 17.10.2017 depuis rien, cela fait 15 mois que mon mari est en Turquie. merci de votre aide.